

A photograph of three students in a classroom setting, overlaid with a circular gradient from yellow to blue. The students are smiling and looking towards the camera. The text is centered over the image.

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2024

Aix-Marseille Université

Université de premier plan au cœur de la Méditerranée, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 campus aux standards internationaux.

Sa fondation universitaire A*Midex contribue au développement d'un pôle interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 122 structures de recherche, 20 instituts et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université s'illustre dans les classements internationaux par son impact social et sociétal ainsi que pour son rôle moteur en matière d'innovation et d'entrepreneuriat sur son territoire.

Largement ouverte sur le Monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international), elle est cheffe de file de l'université civique européenne CIVIS aux côtés de ses 10 partenaires européens contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.

SUIO

Service universitaire
d'insertion et d'orientation
suio.univ-amu.fr

Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché*
- | *Un travail sur l'employabilité des étudiants**
- | *Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*

Qu'en faisons-nous ?

- | *Acquisition du matériel pédagogique pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, bureaux, ...)*
- | *Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures*
- | *Renforcement des équipements informatiques*
- | *Aide au financement de stages étudiants à l'étranger*

Comment verser la taxe d'apprentissage (TA) ?

**En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage a changé.
L'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.**

**En ce qui concerne sa destination, vous pouvez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2024
au service universitaire d'insertion et d'orientation
d'Aix-Marseille Université via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**

Calendrier 2024 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2024 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2023 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2024.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2024 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2024 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
du 27 mai au 4 octobre 2024,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
<https://www.soltea.education.gouv.fr/connexion-lespace-prive>
à l'aide de vos identifiants SOLTEA.

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INSERTION ET D'ORIENTATION

Code UAI :

0133571L

3 - Un déroulé des formations éligibles du service universitaire d'insertion et d'orientation est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière. Vous pouvez également consulter la liste des formations éligibles d'AMU sur la page web taxe d'apprentissage d'AMU :
<https://www.univ-amu.fr/fr/public/taxe-dapprentissage>

Le Service Universitaire d'Insertion et d'Orientation

Anne Ribaud - Directrice

Je tiens à vous remercier pour votre soutien qui nous est indispensable pour la réalisation de nos missions d'information, d'orientation et d'insertion des 80 000 étudiants d'Aix-Marseille Université.

Le rapprochement entre l'université et le monde socio-économique est une nécessité qui doit conduire à une bonne adéquation entre nos diplômés et les attentes du monde socio-économique, à l'amélioration de l'employabilité de nos étudiants et une diversification des recrutements par les entreprises afin de dynamiser leurs capacités d'innovation.

C'est sur ces axes stratégiques, le SUIO d'Aix-Marseille Université œuvre depuis plus de 20 ans et prolonge aujourd'hui son activité par la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des étudiants.

Le SUIO en chiffres

47 500 étudiants suivis

6 sites d'accueil et de documentation :
à Aix et à Marseille

42 manifestations (salons et forums)

97 ateliers (techniques de recherche d'emploi, entretien...)

1 plateforme de carrière

7 conseillers référents handicap

